Le commandement d'une escadrille aérienne

Autor(en): **E.N.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **74 (1929)**

Heft 9

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-341222

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le commandement d'une escadrille aérienne.

Il est certain que le commandement d'une escadrille (compagnie d'aviation, pour employer le terme officiel) en vol demande une certaine rapidité d'exécution, et plus encore une précision toute particulière. D'autre part, les commandements ne se donnant pas à la voix, par T. S. F., — nous croyons savoir cependant que des essais ont été faits dans ce domaine à l'étranger — ils se font tous chez nous au geste, par des signes des bras.

Avant le départ, le commandant d'unité réunit ses pilotes et leur rappelle les signes convenus pour l'exécution de ses ordres. Par exemple, le signal de virage à droite en escadrille est donné par le commandant de l'avion de tête, en étendant le bras droit hors du fuselage, les appareils évoluant en formation de V. L'ordre est transmis également par les pilotes de derrière, soit des deux avions qui suivent immédiatement. Le procédé est le même que celui employé, entre autres, par les conducteurs-mitrailleurs : lever le fouet signifiant « en avant ! » et l'abaisser ordonnant « marche ! »

S'il s'agit d'une escadrille de biplaces, ce sont les observateurs qui transmettent les signaux. Pour le vol en ligne on étend les deux bras, et pour l'ordre d'atterrissage, le chef d'unité balance son avion de gauche à droite, et vice-versa, au moyen du gauchissement. Mais ces signaux sont simplement conventionnels ; chaque chef d'escadrille employant ses procédés. Le principe fondamental du vol groupé, c'est de suivre, dans toutes ses évolutions, l'appareil du commandant.

Lorsque plusieurs escadrilles évoluent ensemble, ce sont alors le ou les avions de l'état-major de groupe qui possèdent le commandement. Dernièrement, dans un tel exercice, le

signal d'atterrir fut donné par les deux avions précédant les escadrilles, qui virèrent l'un à gauche, l'autre à droite, de l'escadre aérienne. Avec de l'entraînement et de l'attention, le drill aérien peut obtenir la précision d'une section d'infanterie bien dressée. Nous en avons eu la preuve à maintes reprises, notamment lors du meeting du « Bidertag » à Berne, il y a plusieurs années déjà, au cours duquel une escadrille de petit Hauriod, pilotés par des instructeurs, accomplit en formation de V toute la voltige aérienne ; puis au dernier meeting de Zurich, où une escadrille de Fokker de l'armée hollandaise donna une démonstration superbe de cohésion et de discipline de vol.

Lt E. N.